

Violences faites aux femmes : l'ARS Paca sensibilise les professionnels de santé.

Marseille, le 14 juin 2018.

L'Agence régionale de santé (ARS) Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) soutient le projet régional de formation et de sensibilisation des professionnels de santé au repérage et à l'accompagnement des femmes victimes de violence, intitulé FéminaCare et porté par l'association SOS Femmes.

Une femme sur 10 est victime de violences conjugales...

En France, au cours de l'année 2016, 138 personnes sont décédées, victimes de leur partenaire ou ex-partenaire de vie :

- 109 femmes sont décédées dont 8 en Paca, victimes de leur compagnon ou ex-compagnon ;
- 29 hommes sont décédés, victimes de leur compagne, compagnon ou ex-compagne ;
- 9 enfants sont décédés dans les mêmes circonstances.

... et peu d'entre elle se font connaître.

Moins de 20 % des victimes de 18 à 75 ans de violences physiques ou sexuelles intra ménage ont déclaré avoir été vues par un médecin à la suite des actes subis.

Plus de 80 % des victimes de violences intra ménage ne se sont pas déplacées à la police ou à la gendarmerie.

Dans plus d'un tiers des cas, les femmes en parlent pour la première fois à un médecin du service des urgences et dans 20 % des cas à un psychiatre ou psychologue.

Lorsqu'une structure de soin apporte une intervention ciblée, une orientation et des conseils, la sécurité des femmes est augmentée.

C'est pourquoi le **programme d'actions FeminaCare sensibilise les professionnels de santé et vise à améliorer le repérage et l'accueil des femmes victimes de violences et de leurs enfants.**

Le 4ème puis le 5ème plan interministériel de lutte contre les violences faites aux femmes a initié une vaste campagne de formation/sensibilisation d'une durée de 3 ans à destination des professionnels de santé médicaux et paramédicaux hospitaliers et libéraux.

Ce programme d'actions sur 3 ans, intitulé FeminaCare a pour enjeu d'améliorer le repérage et l'accueil de ces femmes pour permettre que chaque femme victime de violence puisse trouver auprès des professionnels de santé un interlocuteur formé et informé, que ce soit en milieu urbain ou rural.

Depuis sa création, l'ARS Paca s'engage chaque année pour lutter contre les violences faites aux femmes par un travail de partenariat avec la préfecture de région chargée des droits des femmes et à l'égalité et par un engagement financier pour la réalisation de projets : animation de groupes de paroles, ateliers, prévention dans les collèges et lycées.

